Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 98 (2001)
Heft: 5

Rubrik: Inspectorat

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Inspectorat des ruchers du canton de Vaud

Chers collègues apiculteurs,

Comme certains d'entre vous s'estiment encore mal informés sur la lutte contre le varroa, je vous propose de traiter, dans cette rubrique, mois après mois, des travaux à effectuer au rucher. Je me bornerai à la méthode dite ***de lutte alternative***, avec applications d'acides organiques ou d'huiles essentielles combinées avec des mesures pratiques (découpe du couvain de mâles, formation de nucléis, sélection de colonies performantes, etc.). Cette forme de lutte me donne, comme à d'autres apiculteurs expérimentés, de grandes satisfactions et une maîtrise certaine de la situation. D'autre part le risque de pollution des miels est insignifiant si les consignes sont respectées et l'accoutumance des varroas aux produits utilisés pas constatée à ce jour.

Matériel nécessaire :

- Tiroir à varroas pour chaque ruche.
- Couvre-cadres surélevé ou surhausse pour placer les diffuseurs d'acide ou les supports d'huiles essentielles.
- Equipement de protection de l'individu, afin de ne pas entrer en contact avec les acides en particulier (gants, lunettes de protection, masque respiratoire dans les ruches pavillons, etc.).
- Diffuseurs à acide les plus répandus, soit : le modèle Apidea et celui développé par les chercheurs du Liebefeld.
- Une mesurette de laboratoire.
- Une seringue graduée.
- Les produits de traitement (acides organiques et Thymovar) qui seront distribués selon le programme établi et publiés par la FVA.

Avec le matériel susmentionné, un suivi du rucher soutenu, une dose de bon sens et un travail méticuleux, vous ***maintiendrez votre cheptel***, car la pression exercée sur vos colonies par le parasite sera supportable. Encore faut-il que vos voisins traitent correctement leurs abeilles (risque de réinfestation).

Les travaux proposés ou conseils donnés sont basés sur l'exploitation de mes ruchers, situées au pied du Jura vaudois, à une altitude de 650 m. A vous de ***nuancer mes propos et de les adapter*** en fonction de l'emplacement de votre rucher.

PREMIERS TRAVAUX ANNUELS :

A la sortie d'hivernage, les colonies ont été contrôlées et resserrées si nécessaire. Provisions, populations, couvain, donc reines, sont présents. Les colonies faibles sont éliminées, car de santé douteuse. Hygiène oblige, les ruches vidées sont nettoyées et désinfectées, les cadres de provisions sains et récents sont passés à la flamme pour être réutilisés. Pour plus de détails vous référer aux conseils aux débutants de la *Revue*, auprès de votre vulgarisateur ou de l'inspecteur régional.

En avril, la lutte contre le varroa a débuté avec ***l'introduction du cadre à mâles,*** placé entre les provisions et le couvain, idem pour les cires gaufrées. Ce

travail doit coïncider avec les premiers apports de nectar non négligeables (floraison du cerisier sauvage). Au point de vue hygiène, les tiroirs varroas ont été nettoyés, car ***l'observation des résidus tombés*** en dit long sur l'état des colonies.

Mai vous apporte des tâches importantes, mais combien agréables, dans votre apier :

- Pose des hausses avec quelques cadres à bâtir (occupe les bâtisseuses et prévient l'essaimage).
- ***Découpe du couvain de mâles operculé*** (les varroas présents sont ainsi éliminés).
- Mise en ruche des essaims sur cadres de cire gaufrée.
- ***Traitement de ces essaims*** à l'acide oxalique avant l'operculation du couvain.
- ***Formation de nucléis*** en puisant dans les colonies fortes ou volages.
- Repérage des meilleures colonies à multiplier, préparation d'éventuels élevages de reines.

A l'heure où j'ai écrit ces quelques lignes, la température n'excédait pas 8° C et la neige recouvrait les crêtes du Jura. J'espère qu'à la lecture de mon message les conditions atmosphériques auront évolué et que vos abeilles profiteront pleinement d'un nectar précieux et abondant. Vos inspecteurs régionaux et moi-même sommes à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Salutations !

L'inspecteur cantonal des ruchers : *P.-A. Bonzon*

À VENDRE

petit extracteur manuel 6 cadres de hausse DB,

excellent état, **Fr. 200.–.**

Félix Müller,
Ch. du Sergnoret, 1978 Lens
Tél. 027/483 47 74